

Transmission préfecture le 29/07/19

DOCUMENT AFFICHÉ
DU 05/06/19 AU 27/06/2019

ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Exercice : 2019

DM 2019-003

L'an deux mille dix-neuf, le cinq juin, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Le POET, sous la présidence de POINCELET Daniel.

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 10+1

Votants : 10+1

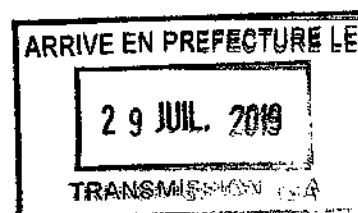
Date de convocation : 22/05/2019

Présents : POINCELET Daniel, GARCIN Christian, ISNARD René, NAL Jean Noel, ROBERT Daniel, BARDONECHE Gérard, MAGNAN Christian (suppléant), GALLO Christian, LIEUTIER Remy.

Absents : TROJA Christian, BORELY David.

Représentés : VALENTINI Bruno, MAUREL Jacques.

Secrétaire de séance : ISNARD René.



Objet : Vote de crédits supplémentaires

Le Président expose au le conseil syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6541	Créances admises en non-valeur		34000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs		-34000.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
2138	Autres constructions		-15000.00
2182	Matériel de transport		15000.00
TOTAL :		0.00	0.00

TOTAL :		0.00	0.00
---------	--	------	------

Le Président invite le conseil syndical à voter ces crédits.

le conseil syndical après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré Le POET, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le POET, le 05/06/2019
Le Président

